

LASURE BITUMINEUSE code 1051

Pour : Extérieur / Phase : huileuse

COMPOSITION

Hydrocarbures aliphatiques, essence d'écorces d'agrumes, asphalte naturel, huile de lin, huile de ricin, ester de résine de colophane, siccatif à l'octoate de cobalt, zirconium et zinc.

PROPRIETES

Enduit protecteur pour bois, remplace avantageusement le Carboneyle. Imprègne profondément le bois et lui donne une couleur brun-noir.

DOMAINES D'APPLICATION

Supports bois tels que palissades, poteaux, châssis, aires de jeux, etc...Convient également pour le traitement préalable des bois enterrés traités avec le CONCENTRE D'ASPHALTE 1050.

PREPARATION DU SUPPORT

Le support doit être sec (bois de moins de 14% d'hygrométrie), propre, dépoussiéré et exempt de taches de graisse et d'huile. Nettoyer éventuellement au DILUANT 0500. Eliminer les anciennes peintures non adhérentes, les anciennes lasureurs doivent être poncées et nettoyées.

MISE EN ŒUVRE

Bien remuer avant emploi. Appliquer deux à trois couches au pinceau ou au pistolet. Les bois en contact permanent avec le sol devront être enduits jusqu'à une hauteur de 30 cm du sol avec le CONCENTRE D'ASPHALTE 1050. Ne pas mettre en œuvre par des températures inférieures à 8°C.

Important : Pendant l'application et durant le temps de séchage, veillez à bien ventiler et aérer les locaux.

SECHAGE

Hors poussières après 4 à 6 heures et recouvrable après 16-24 heures. Sec à cœur au bout de 7 jours (23°C / 50-55% d'hygrométrie).

CONSOMMATION / RENDEMENT

Ils sont étroitement liés à l'absorption du support. Les données moyennes sont les suivantes :
Consommation : 90-120 ml/m²
Rendement : 8-12 m²/litre

NETTOYAGE DU MATERIEL

Diluant BIOFA 0500.

STOCKAGE

Au frais et au sec. Une peau peut se former dans les emballages entamés. Fermer hermétiquement les emballages.

CONDITIONNEMENT

750 ml, 2,5 L, 10 L.

CONSEILS DE SECURITE

INFLAMMABLE.VbF A III Tenir éloigné de toute source de chaleur. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. Laisser sécher les chiffons imbibés sur des surfaces non inflammables (risque d'auto inflammation) ou les tremper dans l'eau avant de les laisser sécher à l'air. Les produits naturels se gardent aussi hors de portée des enfants.

RECYCLAGE

Ne pas jeter les résidus à l'égout : laissez-les sécher à l'air, les résidus secs peuvent être facilement recyclés et intégrés dans les ordures ménagères. Déposer les conditionnements vides et les résidus liquides dans une déchetterie. Recyclage : Déchets liquides EAK 080102

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (traduit le 29/10/02)